

01BPV 225 ABIDJAN 01



## COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 8 JANVIER 2009

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO a réuni et présidé ce jeudi 08 janvier 2009, le Conseil des Ministres au Palais de la Présidence de la République.

Ce Conseil des Ministres, le tout premier de l'année 2009 s'est tenu de 15 heures 50 minutes à 17 heures 20 minutes et à été l'occasion pour le Gouvernement et le Président de la République de formulation des vœux mutuels de Bonne et heureuse Année.

Le chef de l'Etat et le Chef du Gouvernement ont particulièrement souhaité pour la Côte d'Ivoire une année d'élection et surtout d'élection parfaitement organisée.

Au sujet des prochaines élections le Président de la République a souhaité que toutes les Institutions de l'Etat fonctionnent efficacement tout en rappelant que l'organisation de celles ci est du ressort de la commission Electorale indépendante (CEI).

C'est pourquoi, le Président de la République rencontrera le Premier Ministre, et le Président de la CEI afin d'évaluer le processus électoral et de prendre toute mesures nécessaires pour sa poursuite.

Abordant son ordre du jour, le Conseil des Ministres a examiné deux projets de décret portant reconnaissance d'utilité publique de deux associations, entendu une Communication relative au retrait de la vente par le Ministère du Commerce, de bouteilles d'eau et de Sodas pour cause de pollution et une Communication du Ministre de la Santé relative aux informations sur les activités de surveillance et de lutte contre les maladies à fort potentiel épidémique.

Le Conseil des Ministres à par ailleurs, au titres des mesures individuelles donné son agrément pour des nominations.

Au titre du Ministère de l'Intérieur, sur rapport du Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la reconnaissance d'utilité publique de deux associations l'une caritative et l'autre ayant pour objet l'appui à la protection de la faune et de la flore. Ce sont l'association dénommée (CARITAS Côte d'Ivoire) et l'association dénommée (Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire).

En conséquence le Conseil des Ministres a soumis au Président de la République la signature d'un décret portant reconnaissance d'utilité publique de l'association « CARITAS Côte d'Ivoire » et du décret portant reconnaissance d'utilité publique de l'association dénommée « Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire ».

Au chapitre des Communications et au titre du Ministère du Commerce, le Conseil a été informé par le titulaire de ce Département de ce que pour des raisons de pollution, des bouteilles d'eau de source et de Sodas ont été retirés de la vente pour cause de pollution à l'éthyl-ter-buty-éther.

Le Conseil a également entendu une Communication du Ministre de la santé relative aux informations sur les activités de surveillance et de lutte contre les maladies à fort potentiel épidémique, particulièrement de la fièvre Dengue.

Il convient de retenir que le gouvernement a pris toutes les dispositions utiles pour lutter contre cette maladie et rassure par conséquent les populations que le système de veille tel que activité est opérationnel.

Le conseil des Ministres enfin, pour clore son ordre du jour donné son agrément pour la nomination du Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures Economiques et du Directeur de Cabinet du Ministre de la Reconstruction et de la Réinsertion.

Avant de lever la séance du Conseil, le Président de la République faisant un commentaire de l'actualité nationale et internationale a à nouveau salué la bonne tenue des élections au Ghana et a réaffirmé sa foi à des élections exemplaires en Côte d'Ivoire pour 2009.

Le Président de la République a enfin au titre des commentaires de la l'actualité nationale tenu à rendre un hommage appuyé à feu le Député Kassoum COULIBABY et à feu le Ministre Amadou THIAM tous deux décédés recensement. Le Président de la République et le Gouvernement présentent aux familles respectives de ces deux grands serviteurs de la nation, leur compassion et tiennent à leur rendre les hommages de la national.

Aussi le Président de la République a tenu à son nom et au nom du Gouvernement sa compassion à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et à Monsieur le Ministre de l'Intégration Africaine tous deux endeuillés par le décès du Député Kassoum COULIBALY et leur exprime sa solidarité et celle du Gouvernement.

Par ailleurs, le Gouvernement a salué le travail abattu par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan pour le rapport produit sur la pauvreté dans notre pays. Ce rapport, nécessaire dans la programmation du développement permet au Gouvernement de prendre les mesures objectives nécessaires à lutter contre la pauvreté dans notre pays.

Cette étape du diagnostic franchi, le Gouvernement s'attache désormais à relever le défi de la lutte contre la pauvreté. C'est pour cela et tenant compte de la baisse des coûts du pétrole, que le Président de la République a instruit le Premier Ministre à l'effet de procéder à une seconde baisse du prix des carburants à la pompe et à entreprendre les discussions nécessaires avec les opérateurs du secteur du transport en vue de la baisse dès la semaine prochaine du coût des transports en Côte d'Ivoire.

**Amadou KONE**  
**Ministre de l'Intégration Africaine**  
**Porte -Parole du Gouvernement**